

Les agences de l'eau et l'AFD s'associent pour relever le défi de l'accès à l'eau universel

Dossier de la rédaction de H2o
March 2020

L'Agence française de développement (AFD) et les six agences de l'eau (Artois-Picardie, Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée Corse, Seine-Normandie), ont signé un accord-cadre de partenariat pour une durée de 6 ans en vertu duquel les parties s'engagent à conduire ensemble des actions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans des pays d'intervention communs.

Dans le contexte de croissance urbaine et démographique accélérée que connaissent beaucoup de pays en développement, garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement représente un défi considérable. Pour y répondre, les agences de l'eau et l'AFD financent des projets d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour renforcer l'efficacité globale des actions de l'aide publique au développement de la France. Elles contribuent ainsi à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), au premier rang desquels l'ODD N.6 "Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau".

Les agences de l'eau mènent historiquement des actions de coopération internationale dans le domaine de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement, désormais aux thématiques de la protection de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique. Elles mobilisent des partenaires multiples pour optimiser les moyens techniques, humains et financiers déjà à la solidarité internationale. La coopération opérationnelle avec l'AFD répond à l'ambition française partagée d'une gestion durable des ressources en eau sur la planète pour préserver la ressource à la fois en quantité et en qualité. Les priorités du partenariat sont de : promouvoir l'accès aux services essentiels (eau et assainissement) ; favoriser les échanges techniques et scientifiques sur la gestion intégrée des ressources en eau, la protection de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique ; appuyer la gouvernance locale ; soutenir la connaissance, l'éducation et les actions de sensibilisation à l'hygiène et à la santé. L'action internationale des agences de l'eau a représenté 89,7 millions d'euros mobilisés par les agences à l'international entre 2013 et 2018, au bénéfice de 1 329 projets. Le montant annuel moyen d'engagement de 14,95 millions d'euros et 81 % des projets de solidarité soutenus par les agences sont situés en Afrique.